

**ENSEMBLE**

Ville de Marseille



# ENTRETIEN PRO LDG / IFSE / CIA LES ARNAQUEURS ...



30 mai 2025

## **DOUBLE ARNAQUE EN VUE !**

**Il semblerait bien que le dispositif fumeux \* mis en place par notre administration concernant les nouveautés 2025 soit encore entaché d'une double arnaque !**

*\*Rappel : c'est normalement à l'occasion de l'entretien professionnel que votre n+1 doit vous faire part de trois informations essentielles :*

- 1. sa volonté de vous proposer à un avancement de grade et/ou de soutenir votre demande de promotion,*
- 2. le niveau de reconnaissance de votre expertise mesurée sur une grille de 7 niveaux, qui pourrait donner lieu à une augmentation d'IFSE,*
- 3. la reconnaissance d'une activité exceptionnelle qui pourrait générer le versement d'un CIA*

## **MAIS CE QUI SE PROFILE SENT LA CARAMBOUILLE ...**

### Première arnaque

Selon les informations communiquées par la DRH, ces propositions qui doivent en principe être débattues entre chaque agent et son n+1, **n'apparaîtront nulle part sur la fiche de l'entretien professionnel !!!!**

**Donc pas de traçabilité à ce sujet, des grenouillages en vue, et bien sûr l'impossibilité d'éventuels recours ...**

## **C'EST UNE HONTE !**

**Alors, un conseil utile : quand vous vous exprimerez dans le champ qui vous est réservé sur le formulaire d'entretien pro. et qui n'appartient qu'à vous, notez ce qui aura été dit à ces sujets :**



*" J'ai bien pris note que mon n+1 , que je remercie, ..*

- ..va effectuer une proposition d'avancement de grade me concernant ;
- ..va soutenir ma demande de promotion interne ;
- ..estime mon expertise au niveau (de 5\* à 7) qui justifie une demande d'augmentation de mon IFSE ;
- ..estime que mon activité de l'année évaluée présente des éléments exceptionnels justifiant l'attribution d'un CIA " .

*Choisissez la ou les situations à relater ; vous assurerez vous même la traçabilité de ces sujets importants !*

*\* voir au verso du tract pourquoi on démarre à 5*



## Deuxième arnaque

Toujours selon les informations communiquées par la DRH, les niveau 2 à 3 de mesure de l'expertise ne donneront pas lieu à une augmentation d'IFSE : donc que vous soyez au niveau 1, 2 ou 3 vous serez considérés de la même façon ....

## **SCANDALEUX !**

Alors, autre conseil utile : demandez à être positionné(e) le plus possible à minima au niveau 5 après avoir pris connaissance\* de ce que l'on attend de votre fonction à ce niveau ....

*\*votre manager doit normalement disposer du guide de l'entretien professionnel et des fiches par métier de ce qui est attendu à chacun des 7 niveaux de mesure de l'expertise ... (quand ces fiches existent, car il en manque ...)  
Demandez à le consulter pour ce qui vous concerne*



Ce que nous dénonçons depuis des mois apparaît au grand jour : la refonte du RIFSEEP est :

- une usine à gaz inapplicable, sortie du cerveau de technocrates totalement déconnectés de la réalité opérationnelle ;
- un leurre sans volonté d'améliorer le quotidien des agents, et leur reconnaissance, histoire de faire semblant d'avoir traité un engagement de la municipalité avant la fin du mandat ;
- un document incomplet et inexploitable par les managers en première ligne qui vont devoir assumer cette aberration face aux agents ...

**NOUS EXIGEONS DE L'ADMINISTRATION QUE LES PROPOSITIONS FAITES PAR LE N+1 ET LES VALIDATIONS, REFUS ET COMMENTAIRES DE LA CHAÎNE HIÉRARCHIQUE APPARAISSENT SUR LE FORMULAIRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL.**

**NOUS EXIGEONS QUE TOUS LES NIVEAUX D'EXPERTISE SOIENT ÉVALUÉS À LEUR JUSTE VALEUR.**

**NOUS EN APPELONS À L'ARBITRAGE DU DGS À CE SUJET**